

ACTION URGENTE

DES AUTOCHTONES SONT MENACÉS ET TUÉS

Quatre autochtones ont été tués et plusieurs disparitions forcées et menaces de mort ont été signalées dans le nord du département du Cauca, dans le sud-ouest de la Colombie.

Le 6 février, **Gerardo Velasco Escue** et **Emiliano Silva Oteca**, travailleurs de la canne à sucre de la réserve indigène de Toéz, ont fini leur journée de travail dans la municipalité de Caloto, dans le département du Cauca, et sont partis pour rentrer dans leur communauté. Ils ne sont jamais arrivés chez eux. Un témoin a vu cinq hommes armés non identifiés les arrêter, à environ 200 mètres d'un poste de contrôle de l'armée installé près du hameau de La Selva, dans la municipalité de Caloto, et les emmener. Le 8 février, leurs dépouilles, qui portaient des marques de torture, ont été retrouvées dans la municipalité voisine de Guanache, dans le département du Cauca. Le 5 février, le groupe paramilitaire des Aigles noirs (*Aguilas Negras*) avait diffusé dans les municipalités de Caloto, Guachene et Santander de Quilichao, une menace de mort annonçant que le temps était venu de faire « un nettoyage social dans le nord du Cauca ». **Alfredo Campo Lectamo**, gouverneur de la réserve de Toéz, et des dirigeants autochtones ont reçu de nouvelles menaces après avoir dénoncé ces homicides.

Le 13 février, les corps d'**Arturo Andrés Galindo Bastos** et de **Carlos Albeiro Mera Pino**, tous deux membres de la communauté indigène des Nasas, ont été retrouvés dans la réserve de Cerro Tijeras, dans la municipalité de Suarez (département du Cauca). On ignorait où se trouvait Arturo Andrés Galindo Bastos depuis le 30 janvier. Une pancarte avait été placée à côté de leurs corps, sur laquelle on pouvait lire : « *Pour les mouchards* ».

Depuis le 14 décembre 2014, des peuples autochtones dans le nord du Cauca occupent des terres. Ils réclament des réparations pleines et entières, notamment l'accès à leurs terres, en raison de plusieurs massacres qui ont été perpétrés, dont celui d'El Nilo en 1991.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude quant à la sécurité d'Alfredo Campo Lectamo et des dirigeants autochtones dans le nord du Cauca, et exhortez les autorités à garantir leur protection, dans le respect de leurs souhaits ;
- demandez-leur d'ouvrir une enquête minutieuse et impartiale sur la disparition forcée et l'homicide de Gerardo Velasco Escue et Emiliano Silva Oteca, ainsi que sur les homicides d'Arturo Andrés Galindo Bastos et Carlos Albeiro Mera Pino, et sur les menaces de mort proférées à l'encontre des peuples autochtones dans le nord du Cauca, d'en rendre les conclusions publiques et de traduire les responsables présumés en justice ;
- demandez-leur de prendre des mesures immédiates afin de démanteler les groupes paramilitaires et de briser les liens qu'ils entretiennent avec les forces de sécurité, conformément aux engagements pris publiquement par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 6 AVRIL 2015 À :

Président

Juan Manuel Santos
Presidente de la República
Casa de Nariño
Calle 7. No 6-54.
Bogotá, Colombie
Fax : +57 1 596 0631

Formule d'appel : *Excmo Sr*

Presidente Santos, / Monsieur le

Président,

Ministre de l'Agriculture et du

Développement rural

Aurelio Iragorri Valencia
Ministerio de Agricultura y Desarrollo
Rural
Avenida Jiménez No 7-1765, Piso 3
Courriel :

despachoministro@minagricultura.gov.co

Bogotá, Colombie

Formule d'appel : *Estimado Sr.*

Ministro, / Monsieur le Ministre,

Copies à :

ONG

ACIN
Carrera 7 No 6-22
Barrio Los Samanes
Piso 3, Oficina Tejido Defensa de la Vida
Santander de Quilichao
Cauca, Colombie

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES AUTOCHTONES SONT MENACÉS ET TUÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En Colombie, depuis 50 ans, les forces de sécurité et les paramilitaires affrontent divers mouvements de guérilla dans le cadre d'un conflit armé interne. Malgré le processus de paix en cours, toutes les parties au conflit continuent de se rendre responsables de crimes graves relevant du droit international et d'autres violations des droits humains. Les communautés indigènes sont très touchées par ce conflit. Selon l'Organisation nationale indigène de Colombie (ONIC), 10 autochtones ont été tués pour des motifs liés au conflit et au moins 2 819 ont « disparu » au cours des neuf premiers mois de 2014. Selon l'Association des conseils municipaux indigènes du nord du Cauca (ACIN), plus de 600 autochtones ont été tués dans le nord du Cauca depuis 1999.

Le 16 décembre 1991, 20 Nasas de la réserve autochtone de Las Huellas, dont des enfants, ont été tués lors d'une opération menée conjointement par des policiers et des paramilitaires dans le domaine agricole d'El Nilo, dans la municipalité de Caloto. Le massacre d'El Nilo a été présenté à la Commission interaméricaine des droits de l'homme en décembre 1992. Un accord ayant été signé entre la Commission et le gouvernement colombien, une commission a été mise sur pied pour enquêter sur ce massacre ; elle a recommandé en 1996 que le gouvernement veille à traduire en justice les responsables présumés et à accorder des réparations aux familles des victimes. En août 2014, la Cour suprême colombienne a ordonné la réouverture de l'enquête concernant un général et un commandant liés au massacre, enquête qui avait été archivée par un tribunal militaire en juillet 1999. Début février 2015, ces deux gradés se sont rendus à la police. Le Conseil indigène (autorité politique suprême à l'intérieur des territoires autochtones) a publié une déclaration le 5 février réclamant justice et des réparations exhaustives.

Les Toéz vivent dans la municipalité de Caloto, où ils se sont installés après qu'un glissement de terrain sur leur territoire les a contraints à quitter la vallée du fleuve Paéz, dans la municipalité de Paéz, en 1994. Leur conseil fait partie de l'Association des conseils municipaux indigènes du nord du Cauca (ACIN),

Noms : Alfredo Campo Lectamo (h), Gerardo Velasco Escue (h), Emiliano Silva Oteca (h), Arturo Andrés Galindo Bastos (h), Carlos Albeiro Mera Pino (h) et d'autres membres et dirigeants indigènes dans le nord du département du Cauca
Hommes et femmes

AU 43/15, AMR 23/1045/2015, 23 février 2015